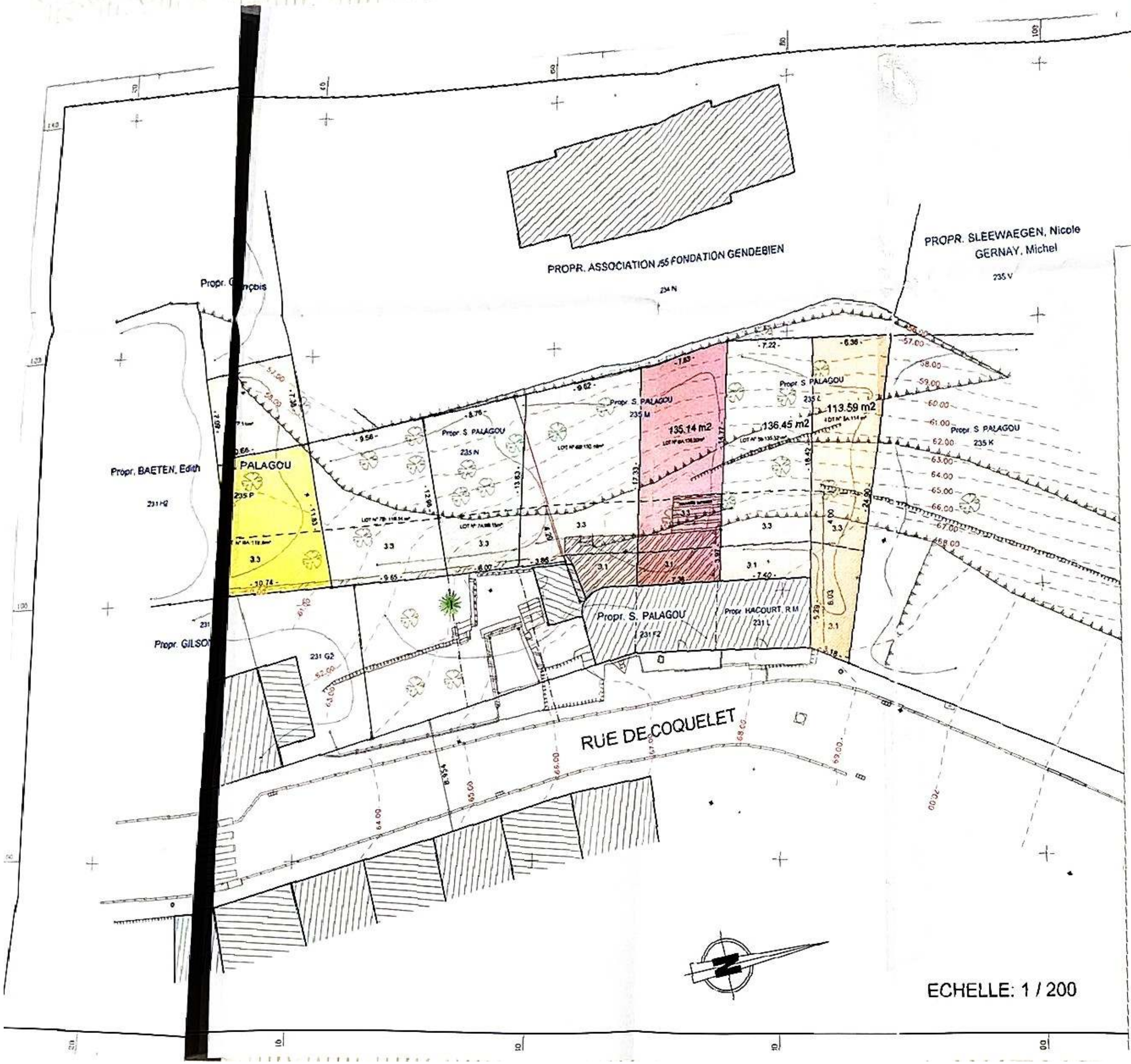

Enregistré à Namur 1
le premier octobre
deux mille deux
Vol: 6/798 F°: 91 Case: 8
Rôle(s) sans Renvoi(s)
Reçu la somme de
vingt-cinq euros (25 €)
L'Inspecteur principal,

CONSTRUCTION EXISTANTE

CONSTRUCTION FUTURE PU

3.1 ZONE VOLUME PRINCIPAL

3.3 ZONE VOLUME SECONDAIRE A L'ARRIERE

PROVINCE	NAMUR
VILLE	NAMUR

MODIFICATION PLAN LOTISSEMENT GENDEBIEN
DIVISION DE 4 LOTS (DONT 3 DE JARDIN)
EN 8 PARCELLES (DONT 7 DE JARDIN)

PROPRIETAIRE	S.A. PALAGOU
SITUATION	NAMUR RUE DE COQUELET
CADASTRE	1 ère Don Son B N° 235 P - 235 N 235 M - 235 L

POUR ACCORD , LE PROPRIETAIRE

Adm del PALAGOU.S

AUTORISATIONS:
DE L'URBANISME

DE LA COMMUNE

VU, pour être annexé à notre Arrêté d'Autorisation en date de ce jour 20 JAN 2009
Ville DE NAMUR
ADMINISTRATION COMMUNALE
2e DIVISION

DOSSIER N° 71807
MODIFICATIONS

A. FOGUENNE Géomètre-Expert
GEO 040306
30 , rue de l' Eau Bleue
5080 RHISNES
tél et fax : 081 / 568570
TVA : 599.331.128

date : 23 / 06 / 2008

ECHELLE : 1 / 200